

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 mars 2018

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 659)

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° DN528

présenté par

M. Bridey, rapporteur

à l'amendement n° DN|290 de M. Lainé

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

À l'alinéa 28, après le mot : « militarisation » insérer les mots : « et de l'occupation croissante ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.